

## Année scolaire 2022 – 2023

[www.institutdemotcouvreur.be](http://www.institutdemotcouvreur.be) – [S idc.smartschool.be](https://www.idc.smartschool.be)

[@institutdemotcouvreur](https://www.instagram.com/institutdemotcouvreur) – [@institutdemotcouvreur](https://www.facebook.com/institutdemotcouvreur)

Bruxelles, le lundi 27 juin 2022

Avis général n° 1 – **Priorité haute**

*A l'attention de tous les parents et les élèves*

## Rentrée des classes de l'année scolaire 2022 – 2023

Chers parents, chères et chers élèves,

Veillez trouver les renseignements pratiques de la rentrée scolaire 2022 – 2023.

	1 <sup>ères</sup> et 2 <sup>èmes</sup>	3 <sup>èmes</sup> , 4 <sup>èmes</sup> , 5 <sup>èmes</sup> , 6 <sup>èmes</sup> et 7 <sup>èmes</sup>				
Lundi 29 août	De 8h30 à 12h30 : ➤ Constitution des classes ➤ Encadrement par l'équipe pédagogique du premier degré	Examens de passage selon l'horaire annexé au bulletin de juin 2022				
Mardi 30 août	De 8h30 à 12h30 : Cours suivant un horaire spécial					
Mercredi 31 août	De 8h30 à 12h30 : Cours suivant un horaire spécial	Communication des résultats de la deuxième session sur l'application 				
	1 <sup>ères</sup> et 2 <sup>èmes</sup>	3 <sup>èmes</sup>	4 <sup>èmes</sup>	5 <sup>èmes</sup>	6 <sup>èmes</sup>	7 <sup>èmes</sup>
Jeudi 1 septembre	De 8h30 à 12h30 : Cours suivant un horaire spécial	9h00	10h30	13h30	15h00	15h00
		- 11h30	- 13h00	- 15h00	- 16h30	- 16h30
Constitution des classes Encadrement par l'équipe pédagogique						

A l'heure convenue, les élèves se rassemblent dans la cour pour la constitution des classes.

Ensuite, ils sont pris en charge par leur titulaire qui règlera avec eux les formalités administratives et leur donnera tous les renseignements nécessaires en matière d'horaire et de fonctionnement de l'école.

Ce moment permettra également aux élèves de faire connaissance, de recevoir les documents scolaires (journal de classe, fardes d'avis, etc.) et de se familiariser avec les lieux.

**Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun changement de classe ou d'orientation ne sera accepté sans une demande écrite, motivée des parents, adressée au Directeur.**

Pour bien comprendre le fonctionnement de l'école fréquentée par votre enfant, nous vous invitons à **lire attentivement les avis d'information** qui seront remis aux élèves, le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée. Si, toutefois, vous souhaitez avoir un contact pour demander une précision ou faire part d'une difficulté quelconque, vous pouvez toujours vous adresser **aux éducateurs** qui vous guideront efficacement vers la personne ressource.

Nous vous remercions pour l'attention que vous portez au présent document.

Bonne rentrée !

Le Directeur,

M. PIROTTE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. PIROTTE', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.